Le débat sur l'organisation de l'armée à la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée.

Le général Girod renonçant à la parole, la discussion générale est alors close.

Sur l'article 1er, M. FABRY défend son contre projet. Il s'attache à démontrer qu'il faut une couverture assez forte, pour interdire tous accès du sol national pendant la mobilisation.

L'orateur, qui se prononce contre toute diminution d'effectif, recommande la reconstitution de camp de troupes, dit en terminant qu'il n'insistera pas pour son contre-projet et et demandera à ses amis de voter le projet gouvernamental.

M. Painlevé défend le projet gouvernemental

M. PAINLEVÉ défend ensuite le projet du Gouvernement.

« Les enquêtes nombreuses faites par les autorités militaires montrent, dit-il, qu'il faut 40 divisions capables d'entrer dans la bataille pour faire face aux premiers coups durs ; 20 divisions doivent être prêtes à intervenir.

En attendant la constitution des 40 divisions, l'effectif de la division doit être de 20 000 hommes sur le pied de guerre. La question est de savoir si le service d'un an permettra la formation de ces divisions. ».

M. Painlevé affirme que le projet du Gouvernement remplit toutes les conditions de nombre et la rapidité indispensable pour une couverture solide.

Le Ministre donne ensuite des explications techniques sur le fonctionnement des centres mobilisateurs et sur le transport, par exemple en Rhénanie, de bataillons mobilisés à Tulle ou Toulouse.

Les camps d'instruction permettront de rappeler les unités entièrement constituées.

Le contre-projet Renaudel

Puis, M. PAINLEVE examine le contre-projet Renaudel.

Il voit une contradiction entre les conceptions socialistes d'une armée du temps de paix, jouant le rôle de couverture et d'une armée de cadres prête à encadrer la nation armée.

Avec le contre-projet socialiste, en effet, cette armée serait de suite engagée dans la bataille.

Le contre-projet sacrifie la force énorme d'organisation de l'armée du temps de paix, dans l'espoir illusoire d'ailleurs, d'écarter le premier péril qui serait réparable.

M. PAINLEVÉ montre que l'appel des disponibles peut seul permettre au Gouvernement de résister à l'invasion.

M. RENAUDEL conteste cette affirmation.

Le Ministre de la Guerre rappelle qu'en 1914 des mesures de mobilisation furent prises dès le début et si l'ennemi avait voulu envahir à ce moment le pays, il aurait été cruellement châtié.

Puis, M.PAINLEVE explique comment le relèvement à 21 ans, puis en 1935 au recrutement à 20 ans, permettra au service d'un an de jouer.

Enfin, le Ministre termine en ces termes :

« La Chambre voudra discuter avec bienveillance le projet du Gouvernement, qui est un projet de paix.La France se condamne à la défensive,mais le pire danger que pourrait courir la paix européenne, ce serait la faiblesse de la France. (Vifs applaudissements).

La suite du débat est alors renvoyée à mardi prochain.

Après que M. Herriot eut répondu à M. Guérin, qui lui avait posé une question sur l'abandon de l'îlot de Tombelaine, près du Mont Saint-Michel, à une société financière, M. Georges Leygues obtient de la Chambre le renvoi à la suite d'une interpellation de M. Marty sur un accident qui a coûté la vie à quatre hommes, lors de la relève des hommes des îles sanguinaires. La séance est ensuite levée.

La journée de Marceline Desborde-Valmore à Douai

Cette journée du 19 juin s'avère comme un gros succès. Les affiches sont posées et ce sont des affiches de grand style.

Dès l'ouverture de la location pour le gala théâtral, les places s'enlèvent rapidement. Il ne faut pas s'en étonner, une primeur de Cécile Sorel à Douai, dans une pièce célèbre qu'elle n'a pas encore interprétée en France et qu'elle ne jouera jamais à Paris : son geste généreux est son désir de contribuer à replacer dans son cadre aimé le monument dû à notre illustre poétesse ; le devoir de tout Douaisien de l'aider dans cette œuvre chère à tous et depuis si longtemps réclamée par tous, ce sont autant de motifs pour comprendre le généreux élan à s'assurer le plaisir et le régal d'une audition hors de pair.

Si, de prime abord, le prix des places a pu paraître un peu élevé pour la province, il ne faut pas oublier que ces prix sont en proportion du nombre hélas trop limité des places de théâtre. Il faut penser aussi à ce que coûterait un déplacement à Paris pour entendre cette artiste célèbre dans le monde entier et qui fait à Douai l'honneur de sa venue. Il n'y aura qu'une seule représentation.

Pour la matinée, MM. Lucien Descaves, Auguste Dorchain et d'autres fervents de Marceline sont priés d'assister à la cérémonie.

La Société « Les Mélomanes » a bien voulu accepter d'interpréter « Le Chant du Soir », de Marceline Desbordes. D'autres poésies seront dites ou chantées.

Bref, tout se prépare pour une fort belle et fructueuse journée.

Le crime du Quesnoy

Le juge entendra Grigolato aujourd'hui

Grigolato sera entendu pour la première fois par M. le Juge d'instruction d'Avesnes, aujourd'hui 16 juin. Il sera assisté de Me Arnould, du barreau de Lille. Ce dernier n'a pas encore pris connaissance du dossier de son client.

Grigolato arrivera-t-il à se disculper et trouvera-t-il assez le moyen de se créer un alibi ? Ce sera difficile sans doute.

L'interrogatoire sera long et serré. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Une motion socialiste à propos de l'élection de l'Aube

La C. A. P. du parti socialiste S. F. I. O., se prononçant à propos du scrutin de ballottage pour l'élection législative de l'Aube a voté, à l'unanimité, la partie d'une motion estimant que la Fédération de l'Aube a agi dans le sens des intérêts du socialisme en retirant, pour le second tour, le nom de M. Michaud et que les électeurs sauront faire leur devoir pour barrer la route à la réaction. Elle a voté par 19 voix contre 5 et une abstention, la fin de la motion disant que les électeurs socialistes « contribueront efficacement à maintenir ou à accroître la cohésion nécessaire de la classe ouvrière, dont la majorité s'est affirmée au premier tour sur le nom d'un candidat du parti communiste ».

VERS UN RÈGLEMENT DE L'INCIDENT ALBANO-SERBE

Un confrère parisien exprime l'avis que l'incident yougoslave s'achemine vers un règlement. Mais il importe avant tout, que la Drogman de la légation de Yougoslavie à Tirana, arrêté contrairement à tous les usages internationaux, soit relâché.

L'atteinte au droit est en effet flagrante.

Le même journal ajoute : « Nous croyons savoir qu'à cet égard les Conseils amicaux et fermes du ministre de France à Tirana ont été particulièrement écoutés.

L'affaire a, par ailleurs, été l'objet d'un examen approfondi au quai d'Orsay, où M. Spaikovitch, ministre de Yougoslavie d'une part, et Ilias Bey Vrioni, ministre d'Albanie d'autre part, sont venus conférer plusieurs fois au cours de ces derniers jours avec M. Philippe Berthelot.

Le gouvernement français, dont les démarches apaisantes à Belgrade ont été également fort utiles, s'efforce d'accomplir en cette délicate conjoncture, une tâche conciliatrice et bienfaisante, qu'on ne saurait trop louer ».

L'interdiction de l'importation du charbon anglais en France

On annonce qu'en vue de la mise en vigueur dès demain d'un nouveau décret du gouvernement français interdisant l'importation du charbon anglais en France, le gouvernement britannique continue à faire des représentations au cabinet de Paris à ce sujet dans le but d'adoucir les conséquences qu'un tel embargo pourrait avoir pour l'industrie charbonnière britannique.

L'Association des Propriétaires des Mines du Sud du Pays de Galles a envoyé un télégramme au ministre britanique des Mines pour lui demander de s'assurer que tous les contrats qui ont été signés entre les industriels charbonniers anglais et la clientèle française seront respectés.

LE CONGRÈS DES MUTILÉS DES YEUX

La Fédération Nationale des Mutilés des yeux de France et des Colonies, dont le siège social est à Paris, 12, rue Pergolèse tiendra son deuxième congrès annuel le dimanche 19 juin, à la Maison des Mutilés, 7, rue des Minimes. La séance de clôture sera présidée par M. Lorain, chef du cabinet du Ministre des Pensions.

A l'issue du Congrès, grand concert et le soir, à 19 h. 30, grand banquet.

Pour le certificat prénuptial obligatoire

UN VŒU DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le bureau du Comité Central de la Ligue Française des Droits de l'Homme a sur la proposition de sa commission à la vie saine, présidé par le Dr Sicard de Plauzoles, adopté un vœu tendant à établir pour les jeunes gens des deux sexes désirant contracter mariage l'obligation de se soumettre à un examen médical préalable et de s'en communiquer réciproquement le résultat.

Il importe, en effet, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt des enfants à naître, que les conjoints ne s'engagent qu'après être dûment informés de leur état de santé. Au vu du certificat médical, l'officier d'état-civil acceptera ou refusera de célébrer le mariage, mais la possibilité de passer outre doit être réservé aux époux dans la plupart des cas.

ROUBAIX

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51

AUTO CONTRE TRAMWAY

Hier, vers 20 heures 30, une auto appartenant et pilotée par M. Caniver Marcel, 19 ans demeurant rue Carpeaux, 125, est entré en collision avec un tramway de la ligne D-I, à l'angle de la dite rue et du boulevard de Fourmies.

Aucun accident de personne n'est à déplorer, mais l'essieu avant de l'automobile a été brisé sous le choc.

UN INCENDIE

Le feu s'est déclaré dans le grenier de l'immeuble habité par M. Robyn, 13, rue du Trichon, dans la nuit de mercredi à jeudi, parmi les divers meubles et objets qui y étaient déposés.

L'alerte fut donnée par un domestique, M. Robyn fils et les agents Desceur, Casquevaux et Hertelet se mirent en devoir de combattre le feu, au moyen de seaux d'eau.

Les pompiers, arrivés peu après sur les lieux, n'eurent qu'à noyer les décombres au moyen d'une lance à main.

Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs.

RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Dans la matinée d'hier, vers 10 h. 30, une auto, conduite par M. Deffrenne, industriel, demeurant place Carnot, à Lannoy, se dirigeait par la rue de Lannoy, vers la place de Roubaix. Arrivé à hauteur du Pont-Rouge, elle a tamponné M. Jules Masse, 51 ans, représentant de commerce, demeurant rue de Tournai, 61.

Le docteur Masure lui a donné les soins que nécessitait son état. Il a constaté une plaie béante du cuir chevelu et l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

Une enquête est ouverte afin d'établir les responsabilités.

Bock Meyerbeer RÉCLAMEZ-LE ..... PARTOUT

FENÊTRES FLEURIES !

Posséder, en ville, un jardinet, même minuscule, constitue par ces temps de vie chère et de crise intense des loyers, l'impossibilité même, pour la plupart des citadins !

Fleurir, décorer aimablement ses appartements, constitue une atténuation très appréciable à la privation d'un véritable jardinet. Poussant plus loin encore les illusions champêtres, les gens de goût parviennent, sans s'imposer de trop lourds sacrifices, à parer leurs fenêtres de décorations empruntées au règne végétal, donnant une note riante de gaieté au quartier habité.

A ce point de vue, l'initiative de la Presse a incité les efforts de nos concitoyens.

L'organisation impeccable de ces concours fut assumée par « Les Amis de Roubaix » et « Le Cercle Horticole », d'une part ; par « Les Amis de Tourcoing » et « La Société d'Horticulture » de l'autre. Mais l'idée géniale lancée a fait maintenant son chemin et tout nous permet d'espérer que l'habitude si louable de fleurir les fenêtres du « home », de réagir contre la grisaille de nos villes industrielles, va se généraliser pour une bonne partie de nos habitations.

A cet égard, nous ne saurions oublier que ce sont les habitations les plus modestes et souvent mêmes, les « courées », qui ont donné la preuve des merveilles d'ingéniosité que peut réaliser, à peu de frais, l'ingéniosité et la ténacité de nos populations. Les jurys et commissions horticoles ont souvent éprouvé, de leurs constatations, de fort agréables surprises.

QUELQUES CONSEILS. — Rien de plus simple que la création d'un jardinet aérien. Eviter l'emploi de pots de terrs cuite, obligeant de recourir à d'incessants arrosages. Des caisses de bois épais, au fond largement perforé, épousant les surfaces à garnir, s'établissent le plus aisément du monde.

Donner à ces caisses une profondeur utilisable d'environ trente centimètres. Une bonne terre de jardin, additionnée d'un tiers de tarreau bien décomposé, venu de feuilles de préférence, maintiendra en permanence une humidité aidée par les pluies, et n'exigeant que de rares arrosages.

Une couche assez légère de mousse, déposés à la surface de la jardinière improvisée, constituera le meilleur procédé pour empêcher le durcissement, puis le défaut d'aération du sol factice à utiliser.

VARIÉTÉS A RECOMMANDER. — Recourir uniquement aux plantes annuelles, écartant les vivaces, causes de nombreux mécomptes. Nous citerons, en première ligne : capucins, cobés, coloquinte, haricot d'Espagne, volubilis, pois de senteur, houblon du Japon, zinnia.

La capucine, rustique entre toutes, décore sans frais, non seulement fenêtres et balcons, mais encore berceaux, treillages et tonnelles. La cobés, sans rivale pour la fenêtre, avec ses fleurs campanulées passant du vert au violet, garnit très vite les surfaces offertes.

La coloquinte, aussi grimpante inlassable, n'est qu'une courge aux fruits bizarres. Le haricot d'Espagne, grimpante écariate, avec ses feuilles trifoliées, est une favorite du balcon La souple liane du volubilis, le charme prenant du pois de senteur, la robustesse du houblon du Japon, la grâce multiflore du zinnia, enchanteront la fenêtre de Jenny l'ouvrière.

LES AMIS DE ROUBAIX.

LA PLUS GRANDE CANETTERIE DE FRANCE RESTE A LILLE

Des agrandissements importants sont nécessités à « La Grande Brasserie de Lille » par l'accroissement considérable de la clientèle. C'est surtout le Bock, la Munich et la Pilsen « Excelsior » en litres, qui sont de plus en plus demandés.

Aussi « La Grande Brasserie » vient-elle d'acquérir une machine automatique à laver et à nettoyer les bouteilles, dite « Novissima », pouvant traiter 5.000 bouteilles à l'heure. Avec ses installations actuelles, « La Grande Brasserie » pourra bientôt mettre en bouteilles 10.000 litres à l'heure.

C'est certainement, la plus grande installation de Canetterie de France.

VOLS DE SACS DE FARINE

M. Fournamoit Gaston, âgé de 28 ans, entrepreneur de transports, demeurant quai de Gand, 22, a porté plainte contre un inconnu qui avait dérobé deux sacs de farins à la gare annexe de Roubaix, à son préjudice.

Une enquête est ouverte.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Hier, vers 11 heures 15, les agents Browaeys et Desrumeaux ont trouvé couché sur la voie publiyque le nommé Cuvelier Omer, né le 6 octobre 1869, à Bailleul (Belgique). Celui-ci était dépourvu d'argent et sans domicile fixe.

M. le docteur Richard, de Croix, lui a fait une saignée au bras gauche et l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

POUR LA PROPRETÉ DES RUES

Procès-verbal a été dressé contre M. Fourmanoit Gaston, demeurant quai de Gand, 22, qui n'avait pas fait nettoyer le devant de porte de son magasin.

POURQUOI payer comptant

quand vous pouvez avoir votre mobilier payable en 12 mois meilleur marché que partout ailleurs chez Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX. — Discrétion. 957

LES FÊTE SDE L'EPEULE

Les festivités à l'occasion de la ducasse de l'Epeule s'annoncent comme très brillantes. Bon nombre d'adhésions son tarrivées au Comité, pour le Carnaval d'été du 3 juillet. Le programme-tombola est en venle chez tous les commerçants du quartier au prix de 0 fr. 50.

Le premier lot est une cuisinière avec étagère à carreaux céramiques, exposée chez M. Truchet, 11, rue Brézin.

Deuxième lot, une superbe bicyclette.

Troisième lot, un magnifique lit cuivre, exposé chez M. Honnault, 203, rue de l'Epeule. L'exposition des 300 autres lots seront exposés chez M. Franquet, 11, rue de l'Epeule. Les commerçants sont invités à envoyer leurs lots chez M. Franquet, pour l esamedi soir 16 ourant.

Réunion du Comité ce jour, à 20 h. 30, chez M. Vandenbrouck, 242, rue de l'Epeule.

FUNÉRAILLES CIVILES

On est prié d'assister aux funérailles civiles de M. Fernand VAILLANT, qui auront lieu le Samedi 11 Juin, à 3 h. 1/4, à la maison mortuaire, 28, rue Vallon, à Roubaix. 27385

LES CONCOURS DU 14 JUILLET

Comiques. — Comme de coutume, c'est dans la salle du Casino-Théâtre qu'auront lieu les concours des « Comiques », qui attirent toujours une énorme affluence car, si les Roubaisiens se passionnent pour le théâtre et le chant lyrique, ils aiment aussi la bonne chanson française qui fait oublier les mauvais moments de la vie. Aussi les amateurs et professionnels du « Rire » s'inscriront-ils nombreux dans les diverses catégories affectées aux camiques. Il est encore recommandé aux concurrents, avant d'apprendre leurs chansons, de les présenter à la mairie (bureau des archives) car il faut que tous puissent « rire » en ce jour de fête nationale.

Composition du jury. — Président, M. Georges Desquiens ; Vice-président, M. Eugène Lormel ; Secrétaire, M. Florent Lemaire. — Membres : MM. Germain Delsalle, Gaston Swinghedauw et Fernand Wattrelos.

L'eau de Lucheux Source Royale se trouve chez tous les dépositaires, épiciers et pharm., et au dépôt central, 73, Av. de Bouffiers, Lambersart. 0—11401

LE CERCLE ORPHÉONIQUE LES « XL » A SAINT-QUENTIN

Invités par le Comité d'initiative de St-Quentin et du Vermandois, les XL se sont rendus à St-Quentin le lundi de la Pentecôte pour y donner un concert de gala au théâtre de Verdure de cette ville.

Reçus à leur descente du train par le Comité d'initiative et les dirigeants des Orphéonistes St-Quentinois, les XL7 encadrés par les sociétés de musique de la ville se rendirent en cortège à la Mairie où M. le premier adjoint au maire, leur souhaita la bienvenue au nom de la ville de St-Quentin. Il rappela que le venue des XL était attendue avec impatience, car les St-Quentinois se rappellent trop bien le succès qu'ils ont obtenu lors des fêtes du Carillon. Comme remerciement, les XL entonnèrent le magnifique vivat de Boissières.

Le concert eut lieu l'après-midi à 15 heures devant un public que l'on peut évaluer à 10.000 personnes. Les XL interprétèrent leurs plus belles œuvres : Le chant des matelots, de Radoux ; le Facteur rural, de la Tombelle ; Dieu, de Radoux ; Sérénade d'hiver, de Saint-Saens ; Les esprits de la nuit, de Riga.

Une ovation sans fin salua chaque exécution et ce fut dans un enthousiasme indescriptible que se termina ce magnifique concert qui laissera chez les auditeurs un souvenir mémorable.

Les XL ont remporté à St-Quentin un véritable triomphe, nous les en félicitons bien sincèrement, car une fois de plus, grâce à eux, le nom de Roubaix fut acclamé comme il le méritait.

M. Flament, président du Comité d'initiative, en félicitant les exécutants et leur directeur M. René Vandestienne, à qui une magnifique gerbe de fleurs fut remise, fit promettre à ce dernier de ramener bientôt à St-Quentin ses valeureux chanteurs. Le concours de 1928 en fournira sûrement l'occasion. Nous le souhaitons car nous sommes persuadés que notre valeureuse chorale se couvrira de lauriers là comme partout ailleurs.

HIPPODROME-THEATRE

Dimanche et lundi, le célèbre Donato dontriloque, fils Lot. B Dt, ?nera trois représentations : Hypnotisme, magnétisme, spiritisme, transmission de pensée. Il sera accompagné de la célèbre voyante Lucil de Champdord et du Fakir Haqueja, l'être le plus curieux à qui on transperce la langue, la gorge, reste 25 minutes sous l'eau, 25 minutes dans les flammes, etc. Location chez Jubé, 16, rue de la Gare.

HARMONIE DE LA SOLIDARITÉ

Aujourd'hui vendredi, répétition, instructions pour la foire aux plaisirs du 19 juin.

casino théâtre

Grande Rue Roubaix

LES FEMMES, QUELS... POISONS

Tel est le titre du délicieux vaudeville que nous offre la Direction du Casino-Théâtre pour les représentations de samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée.

Ce vaudeville militaire en 3 actes, avec le concours assuré du célèbre comique Emile Allart, du comédien Henry Livre, de Mado Mesnil et 12 artistes des principaux théâtres de Paris, nous promet trois heures de fou-rire et de saine gaieté.

Location : 12, place de la Liberté. Tél. 13.14.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Le dimanche 12 juin à 10 heures 30 précises, le Groupe Teinture organise sa réunion mensuelle au grand Amphithéâtre de l'Ecole, Place Chevreul.

M. Lemay, directeur de la Succursale Lilloise de la Compagnie générale d'Electricité fera une conférence sur : « Les Fabrications électriques modernes ».

Un film cinématographique très intéressant illustrera cette conférence à laquelle sont invitées toutes les personnes que peut intéresser cette œuvre de vulgarisation.

CHORALE DELEZENNE. — Ce soir à 20 h. répétition générale.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS NÉCESSITEUX DE L'HOPITAL LA FRATERNITÉ. — Toule la Section Mutuelle est priée de se trouves dimanche prochain 12 courant vers 11 heures, place de la Gare, pour assistsr au cortège et à l'Hippodrome à la séance du 25e anniversaire de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, au banquet qui a lieu à 13 heures, salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, ainsi qu'à 17 heures, au grand concert Square Pierre Catteau.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — Les sociétaires disponibles sont cordialement invités à se joindre au Conseil d'administration pour la réception de M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité Française, participation au cortège et à la conférence de M. Georges Petit à l'Hippodrome.

Le rassemblement ss fera au siège, Brasserie du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, le dimanche 12 juin à 10 h. 30. Départ pour la Gare à 10 h. 45.

MUTUELLE D'ADULTES DE LA FÉDÉRATION DES AMICALES. — Les Amicalistes et les membres de la Mutuelle d'adultes de la Fédération des Anciens Elèves des écoles publiques de Roubaix, sont priés de bien vouloir être présents dimanche 12 juin à 10 h. 30 très précises, au Foyer, 42, rue d'Alsace pour se rendre en groupe à la gare, accompagnés du drapeau de la société et prendre part à la réception officielle, ainsi qu'au cortège et à la séance solennelle du 25e Anniversaire de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix et ses cantons qui aura lieu à l'Hippodrome.

L'emplacemsnt de la Société est fixé au numéro 9 du cortège.

Les sociétaires, ainsi que leur famille, sont également invités à assister à la fête qui aura lieu à 17 heures au Square Pierre Catteau.

Entrée gratuite, sur présentation de la carte de pharmacie.

AMICALE TERNAUX. — Dimanchs 12 juin de 9 h. à midi, au stand, 181, Grande Rue, deuxième séance du concours mensuel. De service : Dumoulin.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Aujourd'hui, vendredi à 19 h. 30, salle Dubus, répétition générale.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES. — M. Robyn, a donné mercredi soir, devant une nombreuse assistance une conférence très intéressante sur la législation des loyers, nolamment sur les baux à longue durée et la propriété commerciale. Le conférencier s'est allaché surtout à donner une idée générale de cette législation si compliquée. Ses explication ont été écoutées avec la plus vive attention et vivement applaudies. M. le président a remercié vivement M. Robyn et l'a assuré de la sympathie de tous les membres.

RETRAITES OUVRIÈRES

Les assurés nés en mai doivent échanger leur carte annuelle avant le 15 juin, à la mairie, bureau des retraites ouvrières.

Les retardataires nés dans les mois précédents sont également tenus à remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer, les intéressés risquent de subir uns diminution sensible de la rente provenant de leurs versements et de la majoration accordée par l'Etat ; de perdre, en outre, tout ou partie de l'allocation ou de la bonification venant s'ajouter à leur pension et, en cas de décès, de priver les veuves et orphelins d'une allocation variant de 150 à 300 francs.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Stéphane Jaszszak, rue des Arts, 107 ; Paul Fournier, avenue Linné, 147 ; André Beuscart, rue d'Hem, 13 ; Pierre Agache, rue du Trichon, 70 ; Emilienne Boulanger, rue de l'Alma, 3 ; André Liénard, rue Eugène-Motte Prolongée, 5.

Publications. — Pierre Leman, agent de filature, boulevard d'Armentières, 100, et Mathilde Leduc, s.p., à Bruille-les-Marchiennes (Nord) ; Lucien Vigny, garçon boulanger, rue Ma Campagne, 84, et Marguerite Dewulf, piqûrière, avenue Linné, Square des Platanes, 16.

Décès. — Fernand Vaillant, époux Brilleman, 35 ans, rue Vallon, 288 ; Eugénie Archie, veuve Bertrens, 89 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Joséphine Catteau, épouse Boseul, 65 ans, boulevard de Strasbourg, 112 ; Alois Meulveu, Rombaut, 7 ans, rue de Barbieux, 35 ; Usmar Vandeville, époux Dereux, 67 ans, rue de Florence, 9.

WATTRELOS

MARAUDEURS DE RECOLTES. — Le Service de police a dressé contravention à Vantruyne Félix, demeurant à la Martinoire, 256, pour maraudage de récoltes.

COUPS. — Contraventions dressées par la police à Decobecq Henri, demeurant à Beaulieu, 17, pour coups.

FETES DES ECOLES. — La Commission chargée des jeux et attractions diverses qui doivent se dérouler au Jardin Public, les dimanche 26 et lundi 27 juin (Fête des Ecoles), informe les marchands de gâteaux, fruits, crème glacée, pommes frites, etc., qui désirent s'installer dans le jardin, qu'ils peuvent dès maintenant faire leurs offres au Bureau des Ecoles, à la Mairie, où tous renseignements utiles leur seront donnés.

DON AUX PAUVRES. — M. Ackou Joseph, cafetier au Grand Parc de l'Abattoir, 51, rue Jean-Jaurès, à Wattrelos, a versé au Bureau de Bienfaisance, une somme de 100 francs, provenant d'un concours de 421 pour un gros mouton, qu'il a donné à l'occasion de la Pentecôte.

La commission administrative remercie instamment M. Ackou pour son geste généreux.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera 1, rue Jean-Jaurès, mardi, 14 juin, de 9 à 11 h. 30, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel.

Se munir de carte d'identité.

ASSISTANCE. — Le maire de la ville de Wattrelos donne avis que les listes : 1° d'assistance aux vieillards, aux informés et aux incurables ; 2° d'assistance aux familles nombreuses ; 3° d'assistance aux femmes en couches ; 4° d'assistance médicale gratuite, arrêtées par le Conseil municipal dans sa séance du 8 juin 1927, ont été déposées ce jour au Bureau d'assistance, 1, rue Jean-Jaurès.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les postulants dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal pourront présenter une réclamation écrite. Tout habitant ou contribuable de la commune peut réclamer l'inscription des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort sur les dites listes.

CHIENERRANT ABATTU. — Un chien errant a été abattu par le service de la police.

MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — Le Conseil d'administration rappelle la participation à la fête mutualiste qui a lieu à Roubaix le 12 juin, à l'occasion du 25e anniversaire ds l'Union des Sociétés de Secours mutuels de Roubaix et de ses cantons. Il compte sur la présence de tous en cette circonstance. Les sociétaires devront se grouper, estaminet Duvilliers, Grand'Place, à Roubaix, dimanche prochain, à 10 h. 30 précises, pour assister au défilé des sociétés et à la séance solennelle à l'hippodrome. Uniforme est de rigueur.

LA DERNIÈRE HEURE

Le principe d'un emprunt de consolidation a bien été admis par M. R. Poincaré

Il se confirme, dit l'« Agence Havas », que les services du Ministère des Finances ont mis à l'étude, sur les indications du Président du Conseil, un projet d'emprunt. Il convient cependant de souligner que si le principe en est admis, par contre, ni les modalités, ni la date, ni le montant, ni le taux de l'intérêt qui serait servi aux souscripteurs de cet emprunt ne sont pas encore arrêtés, bien que diverses formules aient été envisagées.

Suivant certains renseignements, **le but principal de l'emprunt projeté serait de permettre l'abaissement du plafond légal des avances de la Banque de France à l'Etat, tout en fournissant d'une part à notre établissement national d'émission assez d'argent frais pour maintenir intacte la réserve de devises qu'elle a constituée, et d'autre part, aux capitaux disponibles qui se trouvent actuellement sur le marché, la faculté de s'employer avantageusement. En tout état de cause, il paraît douteux que l'abaissement du plafond ait pour résultat de provoquer une nouvelle revalorisation du franc. Il semble au contraire que le Gouvernement n'a d'autre souci que celui de maintenir notre devise à son cours actuel, en s'opposant à l'aide des moyens puissants qu'il détient à toute tentative de spéculation, quel que soit le sens dans lequel cette spéculation voudrait s'exercer.**

LE COUREUR OTTAVIO BOTTECHIA EN DANGER DE MORT

On télégraphie de Pordenone, que l'état du coureur cycliste Oltavio Bottechia, qui fit une chute au cours d'une séance d'entraînement, s'est aggravé subitement la nuit.

On craint pour la vie du champion.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Passable : nuageux avec éclaircies, averses l'après-midi ; vent faible, variable ; température minimum vers 7°.

La visite des capitales par Chamberlin et Levine

Les aviateurs Chamberlin et Levine ont assisté hier à midi au banquet offert à Berlin, en leur honneur, par M. Stresemann.

Ils arriveront dimanche à Vienne vers 17 heures, ils quitteront Berlin vers 8 heures du matin et s'arrêteront à Munich, où une réception officielle est prévue.

Leur avion, « Miss Columbia », sera accompagné par des avions allemands transportant des journalistes.

De Vienne, ils se rendront probablement à Prague, et peut-être à Rome, où M. Mussolini les a invités. Ils gagneraient ensuite Paris en survolant les Alpes.

RETOURNERONT-ILS A NEW-YORK PAR AVION ?

Un éditeur américain a offert aux deux aviateurs une prime de 100.000 dollars pour leur retour par avion de Berlin à New-York sans escale. Chamberlin a déclaré qu'il n'avait pris encore aucune décision au sujet de son retour en Amérique par la voie des airs, car le voyage en ce sens est beaucoup plus difficile en raison ndes vents contraires.

Levine déclare de son côté qu'il est prêt à retourner aux Etats-Unis en avion, si son compagnon s'y décide, mais il a spécifié que dans ce cas la prime de 100.000 dollars reviendrait tout entière à Chamberlin.

POUR EMPÊCHER LE BOLCHEVISME DE PÉNÉTRER EN SUISSE

A Berne, le Conseil des Etats, poursuivant la discussion de la question russe, a adopté par vingt voix contre quatre une proposition invitant le Conseil fédéral à prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher les organisations du bolchevisms de pénétrer en Suisse.

M. Motta a fait quelques réserves sur cette proposition :

Si la proposition doit être interprétée comme une déclaration de guerre aux communistes suisses, il ne peut l'accepter.

La proposition ne doit pas non plus être comprise dans ce sens, que la Confédération devrait s'opposer à la venue en Suisse des délégués soviétiques aux conférences de la S. D. N.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir, vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, salle Vanhautleghem, 2, rue Jean-Jaurès.

AMICALE DE LA BAILLERIE. — Tous les membres actifs et honoraires sont instamment priés d'assister à la réunion générale du 12 juin à 14 h. 30 à l'école.

Cette assemblée comporte un ordre du jour très chargé et des questions importantes y seront discutées ; entr'autres la participation à la fête des écoles, l'organisation du grand jeu de boules donné par l'Amicale en juillet, etc.

Pendant la réunion, continuation du grand concours de tir gratuit doté de 200 fr. de prix et compétition pour le challenge Maurice Bottel. Tombola pour les jeunes. Jeux divers.

ETAT CIVIL. — Naissanc. — Roger Roels, rue Faidherbe, impasse des Trois-Boutellies, 10.

Décès. — Lucienne Masseus, 8 mois, rue du Plouys, 27.

CROIX

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Les amis du « Gros Sou », société établie chez M. Delegrange Henri, rue Paul-Bert, à Croix, ont fait parvenir à la mairie une somme de 50 fr., reliquat d'un jeu.

25 fr. pour argent de poche et 25 fr. pour amélioration de l'ordinaire. Remerciements aux généreux donateurs.

AVIS D'ENQUÊTE. — Une enquête sera ouverte pendant 20 jours (du 15 juin au 4 juillet, au sujet de l'utilité publique du rachat des vannes du moulin de Hempempont. Les pièces du dossier resteront déposées à la Préfecture du Nord (2e division, 1er bureau), pour que chacun puisse en prendre connaissance. Un registre demeurera ouvert pour recevoir toutes observations pour le dit projet.

La commission désignée à cet effet se réunira le mercredi 20 juillet, à 15 heures, pour donner son avis.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Vanorvlet Charles, 76 ans, rue de Colmar, F. Boulanger, 76. — Van Coster Marie, 86 ans, 5, rue d'Alger.

WASQUEHAL

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dans la matinée de jeud, vers 10 heures, un commencement d'incendie s'es idéclaré à l'usine Hannart frères, à Wasquehal, et a été heureusement éteint, quelques instants après, par les pompiers de l'usine, au moyen des extincteurs mis à leur disposition.

Ce commencement d'incendie, qui s'est déclaré derrière le tableau d'appareillage électrique est probablement dû à un court-circuit et les dégâts sont évalués à quelques centaines de francs.

BLESSÉ AU TRAVAIL. — Au magasin de M. Gaston Florin, rue Jean-Jaurès, le manœuvre Basile Declercq, 45, avenue Hannart, à Croix, a été blessé par la chute d'une lourde caisse qu'il déchargeait d'un camion. Le manœuvre qui porte une plaie coupante de d'éminence de la main droite devra cesser le travail pendant 12 jours.

APRES LES NOCES D'OR. — Le tirage des lots offerts aux souscripteurs des fêtes qui ont eu lieu le lundi de la Pentecôte, à l'occasion de la célébration des noces d'or, aura lieu vraisemblablement le dimanche 3 juillet prochain. A cet effet, le Comité rappelle que en plus des billets de souscription à 1 franc, les programmes porteni chacun un numéro qui participera au tirage de la tombola.

LA DUCASSE DU PRINTEMPS. — De nombreux forains installent leurs attractions en vue de la ducasse qui aura lieu dimanche et lundi prochain. La ducasss sera belle, cette année, et les préparatifs sont activement poussés sur les places Féneion et de la République qui regorgeront d'établissements forains les plus variés.

Si le temps est favorable, il y aura de nombreux promeneurs dimanchs à Wasquehal, où on sait que les fêtes obtiennent toujours un grand succès.

L'UNION MUTUALISTE. — Cette société fait un pressant appel auprès de tous ses membres pour assister au 25e anniversaire de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix et ses cantons.

Elle compte qu'une forte délégation suivra le drapeau de la société. Rendez-vous rue Liéfoogh, rue de Tourcoing, à 10 h. 15 pour se trouver rue de la Gare, à Roubaix, à 11 heures, dimanche prochain 12 juin.

POUR LA SIGNALISATION DES INCENDIES. — M. Georges Fleury, commandant de la subdivision des sapeurs-pompiers de le commerce, va expérimenter une nouvelle sirène destinée à signaler les incendies qui pourraient se produire dans la commune ou les environs.

Cette sirène sera mise à l'essai dès aujourd'hui vendredi et fonctionnera pendant une huitaine de jours à l'usine Hannart sitôt après la deuxième siffl